

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CANISY
SEANCE DU LUNDI 04 AVRIL 2016**

Date de convocation : 29/03/2016

Date d'affichage : 13/04/2016

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil seize, le lundi 04 avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de CANISY, en séance publique.

Étaient présents :

Messieurs Jean-Marie LEBÉHOT Maire, Madame Maryvonne LEFRANÇOIS Maire adjoint, Messieurs Daniel VILLECHALANE, Michel LEGOUPIL, Sylvain LENGRONNE, Madame Claude CARAU COUVREUR, Monsieur François OSMOND, Mesdames Nathalie FAGNEN, Delphine ROULLEAUX, Monsieur Sébastien DUPARD et Madame Vanessa FINEL.

Excusés : Monsieur Jackie JOUANNE, Maire adjoint, Mesdames Lydie OSMOND et Nathalie GUESNON. **Absent :** Monsieur Claude BRUNET.

Secrétaire de séance : Madame Maryvonne LEFRANÇOIS.

Ordre du jour

1. Approbation du compte administratif 2015 (budget principal et budgets annexes).
2. Approbation des comptes de gestion.
3. Affectation des résultats.
4. Vote du budget primitif 2016 (budget principal et budgets annexes).
5. Vote des taux d'imposition.
6. Vote des subventions.
7. Questions diverses.

Il a été remis à chaque conseiller un exemplaire du budget avec détail par article.

I - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES)

Compte administratif 2015 Principal

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

011	charges à caractère général	170 753.13 €
012	charges de personnel	249 317.82 €
014	atténuation de produits	29 637.00 €
65	autres charges de gestion courante	76 820.52 €
66	charges financières	27 098.96 €
	total dépenses	553 627.43 €

Recettes de fonctionnement

70	produit de gestion courante	85 210.17 €
73	impôts et taxes	313 608.43 €
74	dotations subventions et participations	217 971.00 €
75	autres produits de gestion courante	91 949.62 €
013	atténuation de charges	20 004.42 €
77	produits exceptionnels	4 252.61 €
002	excédent antérieur reporté	0.00 €
	total recettes	732 996.25 €

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 178 368.82 €; **L'excédent de clôture de fonctionnement est de 503 273.87 €** (résultat d'exercice + excédent antérieur reporté).

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

21	immobilisations corporelles hors opération	192 488.14 €
23	immobilisations en cours hors opération	65 541.47 €
23 et 21	opération 181 : local commercial 14 St Pierre	109 561.82 €
4581177	immeuble "Pichet d'Étain"	10.30 €
16	remboursement d'emprunt	25 575.36 €
204	subvention équipement versées	32 097.43 €
	total dépenses	425 274.52 €

Recettes d'investissement

13	subventions d'investissement	83 800.00 €
1068	affectation du résultat	200 000.00 €
10	dotations fond divers réserves	18 728.74 €
Total recettes d'investissement		302 528.74 €

Le total des dépenses d'investissement de l'année 2015 est de 425274.52 € ; celui des recettes est de 302 528.74 € ; le résultat d'exercice présente un déficit de 122 745.78 €.

Le compte administratif 2015 présente un **excédent de clôture d'investissement de 105 358.15 €** (résultat d'exercice + excédent antérieur).

Monsieur le Maire, en qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes, ne participe pas au vote du compte administratif. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif principal 2015.

Compte administratif 2015 annexe assainissement

- Section d'exploitation

Le total des dépenses réalisées est de 64 678.29 € ; celui des recettes est de 62943.26 €. Le résultat d'exercice présente un déficit de 1 735.03 €. **L'excédent de clôture 2015 de fonctionnement assainissement est de 49 927.28 €.**

- Section d'investissement

Le total des dépenses réalisées est de 22 744.83 € ; celui des recettes est de 15 145.08 €. Le résultat d'exercice présente un déficit de 7 599.75 €. Le compte administratif 2015 présente un **excédent de clôture 2015 d'investissement de 30 302.24 €.**

Monsieur le Maire, en qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes, ne participe pas au vote du compte administratif. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2015 du budget annexe assainissement.

II - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion dressé par le receveur pour le budget principal et le budget assainissement.

III- AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

Budget communal

Excédent cumulé disponible	503 273.87 €
Transfert au compte 1068 en investissement	250 000.00 €
Excédent de fonctionnement à reporter	253 273.87 €

Budget assainissement

Excédent cumulé disponible	49 927.28 €
Transfert au compte 1068 en investissement	0.00 €
Excédent de fonctionnement à reporter	49 927.28 €

IV - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES)

Le budget communal 2016 se présente ainsi :

- Section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

011	charges à caractère général	447 272.20 €
012	charges de personnel	267 900.00 €
014	atténuation de produits	29 637.00 €
65	autres charges de gestion courante	81 080.00 €
66	charges financières	25 962.87 €
67	charges exceptionnelles	1 000.00 €
022	dépenses imprévues	15 000.00 €
023	virement à la section investissement	100 000.00 €
042	dotations aux amortissements	3 147.93 €
	total dépenses	971 000.00 €

Recettes de fonctionnement

70	produit de gestion courante	84 979.16 €
73	impôts et taxes	223 254.00 €
74	dotations subventions et participations	301 150.96 €
75	autres produits de gestion courante	88 000.00 €
013	atténuation de charges	17 000.00 €
76	produits financiers	0.00 €
77	produits exceptionnels	3 342.01 €
002	excédent antérieur reporté	253 273.87 €
	total recettes	971 000.00 €

- Section investissement

Dépenses d'investissement

21	immobilisations corporelles hors opération	19 000.00 €
23	immobilisations en cours hors opération	174 339.05 €
	opération 181 : immeuble AA62 St Pierre	255 000.00 €
	opération 180 : salle convivialité	85 000.00 €
204	subvention d'équipement versés	28 949.50 €
16	remboursement d'emprunt	27 211.45 €
020	dépenses imprévues	10 000.00 €
report restes à réaliser 2015 :		
	2188 - autre immos corporelles	1 500.00 €
	2315 - immobilisations corporelles en cours	5 000.00 €
total dépenses d'investissement		606 000.00 €

Recettes d'investissement

001	excédent d'investissement reporté	105 358.15 €
013	subvention d'investissement	15 103.00 €
1068	affectation du résultat	250 000.00 €
10	dotations fond divers réserves	9 030.35 €
27	autres immobilisations financières	88 341.08 €
021	virement de la section fonctionnement	100 000.00 €
024	produit des cessions d'immobilisations	1.00 €
1385	opération 181 - participation communauté de communes	20 000.00 €
1383	opération 181 - subvention Conseil départemental (Contrat territoire)	15 018.49 €
040	amortissement subvention équipement aux pers de droit privé	3 147.93 €
total recettes d'investissement		606 000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget principal 2016 tel que présenté.

Budget assainissement 2016 :

Il s'équilibre de la façon suivante :

Section exploitation 111 000.00 €

Section investissement 45 500.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget assainissement 2016 tel qu'il est présenté.

V - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire propose aux conseillers de voter le produit des recettes fiscales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de maintenir pour l'année 2015 les taux des quatre taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti, et CFE).

Le produit des recettes fiscales attendu se répartit comme suit :

Taxe CANISY	Base 2015	Base 2016	Taux	produit attendu
Habitation	899 416	908 200	10.74%	97 541 €
Foncier bâti	640 700	645 000	10.80%	69 660 €
Foncier non bâti	59 496	60 000	13.70%	8 220 €
CFE	112 631	118 400	10.67%	12 633 €
Total recettes fiscales 2016				188 054 €
Total allocations compensatrices 2016				22 906 €
Produit taxe additionnelle FNB				2 640 €
Produit des IFER				4 285 €
Produit de la CVAE				14 275 €
Reversement GIR				- 29 637 €
Total ressources CANISY à taux constant 2016				202 523 €

VI - VOTE DES SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de fixer le montant des subventions allouées aux associations pour l'année 2016 comme suit : Anciens combattants 160 € ; Harmonie municipale 1600 € ; Club du temps libre 100 € ; Club du 3^{ème} Âge 400 € ; Gymnastique volontaire 400 € ; Ensemble Vocal de Canisy 1000 € ; Comité des fêtes 1200 € ; Associations des Parents d'Élèves 150 € ; Maisons fleuries 400 € ; Centre de Loisirs LELAN 1000 €. USEP 300 € ; Association nationale de la Croix de guerre 30 €.
 - de verser une subvention d'un montant de 300.00 € à l'association « Passion Deux roues » nouvellement créée, sous réserve que le projet de l'association d'organiser un 8 heures VTT dans le parc du Château de Canisy le 26 juin prochain se concrétise.
 - d'ajourner la décision de verser la subvention au Club ABC Boulistes (300.00 € proposés par la commission des finances) ; le versement sera effectué sous réserve que l'activité de l'association reprenne.

En ce qui concerne le nouveau club de football, FC3 Rivières, le conseil municipal diffère sa décision considérant que la compétence est devenue communautaire et transférable à l'Agglo, il serait opportun que l'aide au club de foot soit portée par la communauté de communes de Canisy.

XII - QUESTIONS DIVERSES

Illuminations

Madame Claude CARAU COUVREUR propose d'acquérir de nouveaux motifs pour la rue de Carbonnel ; elle présente un devis d'un montant de 1957.44 € TTC pour l'acquisition de 8 guirlandes animées. Après en avoir délibéré, à 9 voix pour, 1 contre et 1 abstention, le conseil décide l'acquisition de 8 motifs pour un montant de 1957.44 € TTC.

Organisation des TAP

Madame Maryvonne LEFRANÇOIS propose une réunion de travail le mardi 19/04 prochain à 17h00 en mairie.

Containers

Monsieur François OSMOND informe le conseil que les containers financés par la communauté de communes ont été livrés dans leurs locaux ; il faudrait les récupérer et les stocker à l'atelier, puisqu'ils sont destinés à être réservés pour le futur lotissement de la Pérelle.

Acquisition d'une tondeuse

Monsieur Michel LEGOUPIL présente trois devis pour l'achat d'une tondeuse : l'un de l'entreprise LEDENTU d'un montant de 1999.00 € TTC, le second de l'entreprise QMD Motoculture d'un montant de 1490.00 € TTC et le troisième de l'entreprise MESLIN d'un montant de 2075.00 € TTC. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir l'offre de QMD Motoculture d'un montant de 1490.00 € TTC.

Divers travaux

Monsieur Michel LEGOUPIL informe le conseil démarcher les entreprises de peinture pour la réfection de la 3^e classe du rez-de-chaussée du bâtiment « primaire ».

Monsieur Michel LEGOUPIL informe avoir rendez-vous ce vendredi 07/04 avec une entreprise pour la mise en accessibilité de la galerie marchande.

Il fait part de sa demande de marquage au sol à la communauté de communes (passages piétons, stops ne débouchant pas sur une voie départementale, etc.)

Dysfonctionnement éclairage de la cour du collège

Madame Delphine ROULLEAUX fait part aux conseillers d'avoir informé Monsieur LANDRAGIN sur le dysfonctionnement de l'éclairage de la cour du collège ; certains lampadaires sont allumés jusque tard dans la nuit...

Rien ne restant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h50.

Le Maire,

les membres du conseil municipal,

Jean-Marie LEBÉHOT	
Jackie JOUANNE	
Maryvonne LEFRANÇOIS	
Daniel VILLECHALANE	
Claude BRUNET	
Michel LEGOUPIL	

Sylvain LENGRONNE	
Claude CARAU COUVREUR	
François OSMOND	
Nathalie FAGNEN	
Nathalie GUESNON	
Lydie OSMOND	
Delphine ROULLEAUX	
Sébastien DUPARD	
Vanessa FINEL	